

## ■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 19-157824

Jeu 17 Octobre 2019

Date d'envoi au service éditeur : 17/10/2019

Forfait(s) : **F19NT-09821596 (Coût : 8UP)**

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

### F1 - Formulaire Avis de marché

#### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **10, 51, 52, 77, 89**  
Annonce No **19-157824**  
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Romilly-sur-Seine.  
Correspondant : Service commande publique, 1, rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **numéro de la consultation : 2019 PA 021 refection de la couverture de l'eglise saint martin.**  
*Type de marché de travaux* : exécution.  
*CPV - Objet principal* : 45261210.  
*Lieu d'exécution* : .  
*Code NUTS* : -FRF22.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique  
*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : numéro de la consultation : 2019 PA 021 refection de la couverture de l'eglise saint martin.  
*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 9 mois à compter de la notification du marché.  
*Cautionnement et garanties exigés* : retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.  
*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de la collectivité et subventions éventuelles.  
*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.  
*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.  
*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.  
*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Situation juridique - références requises* : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis) ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription; Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité; Attestation d'assurance décennale en cours de validité; Attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (Urssaf); Attestations de régularité fiscale de moins de 6 mois et de l'année civile en cours (Centre des impôts);

*Capacité économique et financière - références requises* : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin); Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; liste des références de travaux similaires; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

*Marché réservé* : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- valeur technique : memoire technique (moyens organisationnels et humain) : 15 %;
- valeur technique : moyens materiels : 10 %;
- valeur technique : phasage du planning d'intervention : 15 %;
- valeur technique : materiaux utilises : 10 %;
- valeur technique : disposition adoptee en matiere de sante et de securite du chantier : 5 %;
- valeur technique : toutes autres precisions jugees utiles par le candidat pour justifier ou valoriser des propositions : 5 %;
- prix des prestations : 40 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 21 novembre 2019, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir

adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2019 PA 021 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Les candidats devront obligatoirement participer à l'une ou l'autre des visites dont les dates figurent ci-après et rempliront, signeront le registre de visite des lieux. A l'issue de celle-ci, un certificat de visite sera remis à chaque participant. Il devra obligatoirement le joindre à l'appui de son offre, faute de quoi celle-ci sera rejetée et non analysée. - une 1ère visite de site est fixée le 31 octobre 2019 à 10 heures à l'église Saint Martin située au 10 rue Arago 10100 Romilly-Sur-Seine. - Une deuxième visite de site est fixée le 7 novembre 2019 à 10 heures à l'église Saint Martin située au 10 rue Arago 10100 Romilly-Sur-Seine. Les candidats adresseront ensuite sous deux jours, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante <http://www.xmarchés.fr>. A l'issue de la seconde visite, une réponse commune sera envoyée par mail à tous les candidats qui se seront identifiés lors des visites de site (émargement du registre de visite des lieux).

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17 octobre 2019.

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

adresse internet : <https://marches-aube.fr>.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

adresse internet : <http://www.xmarchés.fr>.

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

adresse internet : <https://marches-aube.fr>.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

**Organe chargé des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Mots descripteurs :** Couverture.

---

**Éléments de facturation :**

**Numéro du service exécutant :** FACTURES\_PUBLIQUES

**Numéro d'engagement juridique :** 2019 PA 021

**Classe de profil :** Commune

**Siret :** 21100312400016

**Libellé de la facture :** VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

---

**Indexation de l'annonce :**

**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation** <http://www.boamp.fr> : 21 novembre 2019

**Objet de l'avis :** REFECTION DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE SAINT MARTIN

**Nom de l'organisme :** MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

**Critères sociaux ou environnementaux :** Aucun



CONS3803212



---

> Informations légales